

Mortalité de poissons dans le Doubs

Nouvelles analyses réalisées par les Cantons de Neuchâtel et du Jura et aucune anomalie importante décelée

L'Office de l'environnement du Canton du Jura et le Service de l'énergie et de l'environnement du Canton de Neuchâtel ont reçu les résultats de nouvelles analyses d'eau et d'algues prélevées récemment dans le Doubs: les toxines recherchées (micro cystine) ne sont présentes ni dans l'eau, ni dans les algues. Des analyses chimiques de l'eau effectuées en parallèle ne révèlent aucune anomalie importante.

Suite à la mortalité anormale de poissons qui s'est produite sur le tronçon du Doubs situé en aval du barrage du Châtelot, le Service neuchâtelois de l'énergie et de l'environnement (SENE) et l'Office jurassien de l'environnement (ENV) ont engagé des investigations coordonnées visant à en identifier les causes.

La possibilité d'une pollution ponctuelle due, par exemple, à un dysfonctionnement d'une STEP ou un rejet industriel non maîtrisé a été rapidement écartée, aucun accident de ce type n'ayant été décelé par les spécialistes. Aucune anomalie n'a par ailleurs été mise en évidence par les analyses des paramètres physico-chimiques de l'eau menées par le SENE et l'ENV.

Les recherches se sont rapidement orientées sur les cyanobactéries, de très gros amas de ces algues ayant été observés sur le Doubs, en particulier dans la région de Biaufond. Certaines cyanobactéries peuvent en effet produire des toxines, qui lorsqu'elles sont en forte concentration sont particulièrement dangereuses pour l'homme et la faune.

Les résultats des analyses menées tant du côté neuchâtelois que jurassien visant à déceler la présence de ces toxines dans le Doubs sont négatifs. A noter que des investigations sur les concentrations de cyanobactéries ont également été menées côté français. Dans ce cas également, les résultats sont négatifs.

Compte tenu des résultats analytiques obtenus, la seule piste non négligeable pour expliquer la mortalité anormale des poissons reste le déficit en oxygène dû à une remontée massive des cyanobactéries emportant avec elles un substrat limoneux anoxique. Ceci a pu engendrer un stress et fragiliser les poissons, favorisant le développement d'une mycose mortelle (Saprologniose).

Le développement important de cyanobactéries dans le Doubs n'est pas un événement nouveau. Le dernier épisode bien documenté date de 2003. En raison des risques potentiels pour la santé et la faune, ce phénomène sera particulièrement analysé dans le cadre d'une future étude globale portant sur l'ensemble du linéaire franco-suisse (partie

neuchâteloise) et jurassien du Doubs, qui devra permettre d'établir un diagnostic complet de la rivière. Côté Suisse, les premières investigations devraient débuter à fin 2010.

Pour de plus amples renseignements:

NE:

Arthur Fiechter, inspecteur cantonal de la faune au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 889 67 70.

Yves Lehmann, chef du Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Pierre Bonhôte, chimiste cantonal adjoint au Service de la consommation et des affaires vétérinaires, tél. 032 889 68 30.

JU

Christophe Noël, inspecteur de la chasse et de la pêche à l'Office de l'environnement, tél. 032 420 48 06.

Neuchâtel et Delémont, le 25 juin 2010